

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
[fasken.com](http://fasken.com)

Le 20 décembre 2021  
N° de dossier : 328330.00001

**André Turmel**  
Direct +1 514 397 5141  
[aturlmel@fasken.com](mailto:aturlmel@fasken.com)

## PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, place Victoria – 2e étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande de prolongation de délai – Dépôt de la preuve de l'AQP**  
HQD-Énergir - Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments  
R-4169-2021

---

Chère consœur,

La présente fait suite à la réception, le 8 décembre 2021, des réponses aux demandes de renseignements des intervenants, incluant l'AQP, par Hydro-Québec Distribution (« **HQD** ») et Énergir s.e.c. (« **Énergir** », ensemble les « **Demandeurs** »).

Bien que l'équipe de l'AQP déploie actuellement tous les efforts nécessaires pour produire sa preuve, l'intervenante ne sera pas en mesure de respecter l'échéance du dépôt prévu par la Régie de l'énergie le 6 janvier 2022, à 12 h.

Comme la Régie a reporté le début de l'audience en phase 1 du présent dossier de deux semaines, soit du 7 au 21 février, l'AQP demande à la Régie de reporter l'échéance du dépôt de la preuve d'une période équivalente de 14 jours, soit du 6 au 20 janvier. Cette demande de report du dépôt de la preuve n'aura aucun effet sur les demandeurs et les intervenants et le dossier devrait simplement être décalé en conséquence.

Dans les circonstances, nous demandons respectueusement à la Régie d'accorder à l'AQP et, le cas échéant, à l'ensemble des intervenants, un délai supplémentaire pour le dépôt de la preuve repoussant l'échéance au 20 janvier 2022.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



André Turmel  
AT/ss